



# *PASS'SPORT CULTURE SENIORS*

## DOSSIER D'INSCRIPTION

NOM : .....

PRENOM : .....

STRUCTURE HEMOISE .....

DATE DE DEPOT (DOSSIER COMPLET) ...../...../.....

BON : .....INSTRUCTEUR.....





## *Attention*

Tout dossier devra être impérativement déposé au Service des Sports dans les deux mois qui suivent la date d'inscription au club ou à l'association.

Aucun dossier ne sera recevable au-delà du 14 novembre.

# *REGLEMENT DU PASS'SPORT CULTURE SENIORS*

## *PRESENTATION*

Le *PASS'SPORT CULTURE SENIORS* se compose d'une aide financière attribuée aux personnes âgées de 60 ans révolus et plus souhaitant adhérer à une association sportive et/ou culturelle.

Cette aide ne concerne que les associations hémoises.

## *CONDITIONS POUR EN BENEFICIER*

- Etre domicilié à Hem
- Avoir 60 ans révolus et plus
- Etre non imposable avant réduction d'impôts pour le foyer fiscal
- Prendre une adhésion dans une association ou structure hémoise





## PIECES A FOURNIR

- Remplir le formulaire d'inscription joint à ce dossier au nom du demandeur
- Photocopie de l'Avis d'imposition  
(Impôt sur les revenus de 2025 Avis d'impôt établi en 2026)
- Justificatif de domicile moins de 6 mois

## CONDITIONS DE L'AIDE FINANCIERE

La ville vous permet de bénéficier de 50 % du montant de l'inscription dans la limite des crédits disponibles, avec un plafond de 80 €.

Cette aide est versée directement à l'association sportive ou culturelle.

### Exemples :

Votre inscription est de 100 €

Votre aide financière sera de 50 % soit 50 €

Votre inscription est de 200 €

Votre aide financière sera de 80 €

Vous avez droit à une aide financière par an à partir de la date du dépôt du dossier en Mairie.

Vous pouvez cumuler une aide pour une adhésion dans une association sportive et une adhésion dans une association culturelle dans l'année.

Les dossiers sont à déposer au Service des Sports avant le 14 novembre 2026





# *PASS' SPORT CULTURE SENIORS*

PÔLE ARP – SERVICE DES SPORTS  
Tél. : 03 20 66 58 02

